

DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION DÉCENTRALISÉE D'ÉLECTRICITÉ BASSE TENSION DE PUISSANCE ≤ 10 KVA

Document à retourner dûment complété au GRD (Gestionnaire du Réseau de Distribution).

DEMANDEUR

Nom/Dénomination sociale :

Rue : N° : Boîte :

CP : Localité :

Nom de la personne de contact :

Tél. : GSM : Date de naissance : / /
(si le demandeur est une personne physique)

Fax : Courriel :

TYPE DE DEMANDE

☐ Demande d'installation d'une unité de production décentralisée sur un raccordement existant

☐ Demande d'installation d'une unité de production décentralisée supplémentaire

☐ Demande d'un nouveau raccordement avec installation d'une unité de production décentralisée
(il est nécessaire de compléter également le formulaire général de demande de raccordement - cf site web du GRD)

☐ Demande pour le remplacement d'un compteur à cliquet par un compteur « double sens »

☐ Demande pour le remplacement d'un compteur « simple sens » par un compteur « double sens »

☐ Demande pour le remplacement d'un compteur « bihoraire » par un compteur « simple tarif »

☐ Autre (à spécifier) :

UNITÉ DE PRODUCTION DÉCENTRALISÉE

Localisation :

Rue : N° : Boîte :

CP : Localité :

Puissance de l'unité de production à installer : kVA (puissance maximale sortie onduleur/générateur électrique)

Source : ☐ Éolien ☐ Photovoltaïque ☐ Hydraulique ☐ Cogénération ☐ Autre (spécifier) :

Puissance de l'unité de production ajoutée : kVA (puissance maximale sortie onduleur/générateur électrique)

Source : ☐ Éolien ☐ Photovoltaïque ☐ Hydraulique ☐ Cogénération ☐ Autre (spécifier) :

Date de mise en service de l'unité existante :

Type de production décentralisée à installer :

☐ Avec Compensation (≤ 10 kVA, 1 EAN, sans contrat de rachat de l'énergie produite par un fournisseur)

☐ Avec Compensation + Valorisation (≤ 10 kVA, 2 EANs, avec contrat de rachat de l'énergie produite par le même fournisseur que pour la consommation)

☐ Autoconsommation (jamais d'énergie injectée dans le réseau)

Système de séparation automatique :

☐ Intégré ☐ Externe ► Marque : Type :

Protection de découplage (si pas de système de séparation automatique) :

Marque : Type :

En cas d'utilisation d'un ou plusieurs onduleurs, spécifier :

Onduleur 1 : Marque : Type : Puissance maximale : kVA

Onduleur 2 : Marque : Type : Puissance maximale : kVA

Onduleur 3 : Marque : Type : Puissance maximale : kVA

N.B. : Joindre un schéma de l'installation à la demande

RACCORDEMENT

À compléter si le raccordement est existant :

EAN (consommation) :

5	4	1	4	4														
---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

EAN (injection) : (si le compteur existant est déjà à double sens)

5	4	1	4	4														
---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Remarques :

.....

.....

.....

Important :

Avant la mise en service de l'installation de production décentralisée, le demandeur devra communiquer au GRD une demande « de mise en service ».

L'installation devra :

- satisfaire aux spécifications techniques C10/11 (www.synergrid.be)
- être contrôlée par un organisme de contrôle
- recevoir l'accord écrit du GRD

Fait à

Nom :

le

Fonction :

Signature :